

MME YVONNE ROQUES HONORÉE,

Médaille des Justes à une grande dame

« Qui sauve une vie sauve l'humanité ! ». Cette phrase est inscrite sur la « Médaille des Justes parmi les Nations » qui a été remise, dimanche matin, à Madame Roques, en mariée de Vic-sur-Aisne. Madame Yvonne Roques n'a pas sauvé une seule vie ! Pendant la dernière guerre et sous le régime de Vichy, elle en a sauvé des dizaines au mépris de tous les dangers. Elle a caché et sauvé des enfants juifs et des familles entières et leur a ainsi évité l'arrestation, la déportation et l'extermination. La guerre terminée, Madame Roques a continué à se mettre au service des autres en aidant les anciens combattants et les veuves de guerre. Dès le 20 octobre 1945, son courage a officiellement été reconnu puisqu'on lui a attribué la médaille de la Résistance, puis la Croix de Guerre avec palmes au grade de lieutenant en 1947 et enfin le grade de chevalier de la Légion d'honneur. Mais, dimanche, c'est l'Etat d'Israël qui lui a témoigné sa reconnaissance. C'est pourtant avec une très grande modestie que Madame Roques a reçu cette très haute distinction en affirmant : « Je n'ai fait que mon devoir ! ».

Parmi les enfants juifs qu'elle a très des griffes de la honte et de la barbarie, il y avait Régine Roth et toute sa famille qui résidaient à Nice. Et dimanche matin, Régine Roth, devenue Mme Zimerman, a rappelé ce qu'elle avait vécu : « C'était à l'automne 1943, ma famille a été avertie que des rafles se préparaient contre les familles juives. Heureusement, nous avons pu trouver refuge chez Madame Roque. Malgré son deuil et ses deux jeunes enfants, elle nous a cachés. Avec sa bicyclette et avec l'aide de Mgr Rémond, évêque de Nice, elle a trouvé des familles pour mettre à l'abri des dizaines d'enfants juifs. La nuit, elle se faisait enfermer dans les bureaux de l'état civil de

Cannes pour obtenir des faux papiers et des cartes d'alimentation. Se sentant surveillée, elle est allée dans le Cantal où elle a continué à travailler dans la clandestinité. Ce n'est qu'après la guerre que je me suis rendue compte de ce qu'elle avait vraiment fait pour nous. Des camps et de la mort auxquels nous avons pu échapper grâce à son courage et aux risques qu'elle a pris. En 1965, en visitant une exposition à New York, j'ai été étonnée de ne point trouver son nom ni sa photo parmi les « Justes ». J'ai donc entrepris les démarches auprès de l'Etat d'Israël pour que cette médaille lui soit décernée et que notre reconnaissance lui soit témoignée officiellement ». Moment d'émotion que ce discours d'une grande simplicité, que ce moment où les deux femmes se sont serrées dans leurs bras, oubliant un instant toute l'assemblée elle aussi émue.

Cette cérémonie s'est en effet déroulée en présence de nombreuses personnalités invitées par M. Raymond Guehenneux, conseiller général et maire de Vic-sur-Aisne. On notait la présence de M. Dori Goren, conseiller à l'information près l'ambassade d'Israël ; M. Jean-Claude Roos, délégué régional de l'Institut Yad Vashem de Jérusalem ; M. Patrice Blémond, sous-préfet de Soissons ; Mme Emmanuelle Bouquillon, députée-maire de Soissons ; M. Day, conseiller général honoraire ; de plusieurs élus de la communauté de communes et des amis de Mme Yvonne Roques.

Après avoir rappelé la vie exemplaire et exceptionnelle de Mme Roques et le courage dont elle fit preuve malgré les risques encourus pour sauver des juifs, M. Guehenneux ajouta : « Nous sommes réunis pour honorer vos mérites mais aussi pour attirer l'attention de tous sur votre vie qui doit servir de

modèle à la société. Cette médaille qui va vous être remise consacre la reconnaissance d'un peuple à une dame au grand cœur qui s'est vouée corps et âme, au péril de sa vie, à la protection de ceux qu'un régime inqualifiable contribuait à traquer, à déporter, à avilir et à assassiner. Un régime qui a commis ces crimes contre l'humanité au nom d'idéologies perverses prônant le rejet des autres et la haine. Aujourd'hui encore, dans un contexte de crise économique, d'incertitudes et d'angoisses, certains sont attirés par les chants de ces idées immondes que sont le racisme et l'antisémitisme. Soyons donc vigilants et suivons la voie que vous nous avez tracée. Celle de la lutte et de la résistance. Suivons l'exemple de votre vie faite de dévouement et d'altruisme. Et laissez-moi vous exprimer la satisfaction que nous éprouvons de vous voir honorée par l'une des plus hautes distinctions ». Pour clore son allocution, M. Guehenneux remit la médaille d'honneur du Conseil Général de l'Aisne à Mme Yvonne Roques.

Au nom de l'Institut Yad Vashem, M. Jean-Claude Roos rappela que Mme Roques faisait désormais partie de ce petit monde des Justes, anonymes dispersés en Europe qui ont su voir et entendre à une période où le monde était aveugle et sourd. « Comme le dit Marek Halter dans son film consacré aux Justes, vous auriez eu honte si vous ne l'aviez pas fait ! Vous avez su rester ordinaire, faisant pour vous des actes ordinaires alors que la situation exigeait que vos actes soient extraordinaires. Vous nous avez fait admettre que la bonté est plus profondément enfouie que le mal dans le cœur humain, qu'il faut être un homme quand il n'y a plus d'hommes. Aujourd'hui, nous rendons hommage à votre immense courage ».

Pour sa part, M. Dori Goren, conseiller de l'ambassade d'Israël, exprima la reconnaissance du peuple juif à Mme Roques, mais aussi à tous ceux qui ont agi comme elle : « En France, sous l'Occupation, les trois quarts des juifs ont échappé au régime de Vichy et aux nazis. En effet, nombreux furent les Français, de toutes religions et classes sociales confondues qui, par une multitude d'actions isolées et individuelles, sauvèrent des juifs, défendirent la vie, firent preuve de générosité et s'élevèrent ainsi dans ce monde des Justes en accomplissant le devoir de l'homme qui l'a sauvé ». M. Goren remit alors la médaille et le diplôme « des Justes parmi les Nations » à Mme Roques la faisant ainsi entrer, comme seulement 1 400 Français, dans la mémoire officielle du peuple juif.

Très émue, Mme Roques remercia l'assemblée et toutes les personnalités et se félicita, par des mots simples, d'avoir reçu cette distinction en terre picarde à laquelle elle est très attachée.

Mme Yvonne Roques : une grande dame

Peu d'habitants de la région connaissent Mme Roques parce qu'elle est l'exemple même de la discrétion et de la modestie. Et pourtant c'est une grande dame !

Née en Belgique en 1913, elle suivit ses études en France et travailla ensuite à la rédaction du journal « Le Jour ». En 1935, elle épousa Philippe Roques, collaborateur du ministre des Colonies, Georges Mandel. En 1940, Philippe Roques fut chargé par le gouvernement du général de Gaulle à Londres de monter un important réseau (Bric) militaire et politique en France occupée. A Bordeaux comme sur la Côte d'Azur, Mme Roques fut l'un des piliers de ce réseau et assura les liaisons entre Londres et les agents en France. En février 1943, Philippe Roques fut arrêté par la Gestapo, torturé et assassiné sans avoir parlé. Ses derniers mots furent : « Ma femme/ma fille, la France ! ». M. Roques fut nommé compagnon de la Libération dès 1943.

Veuve avec deux très jeunes enfants, Mme Roques continua à travailler clandestinement dans la Résistance. Elle permit à de nombreux jeunes d'échapper au STO. Et elle mit sur pied un véritable réseau pour soutenir les familles juives pourchassées par le régime de Vichy et les nazis. Elle cacha des enfants dont les parents avaient été arrêtés. Elle chercha des familles pour en accueillir des dizaines d'autres, fournit des faux papiers, cartes de ravitaillement, vêtements... Arrêtée par la Gestapo puis relâchée, elle se réfugia à Champ-sur-Tarentaise dans le Cantal, où, avec l'appui de son oncle curé, elle monta un hôpital pour le maquis.

Après la guerre, revenue à Paris, elle fonda un journal féminin « Claudine » et appartint à différentes maisons d'éditions littéraires. Remariée à Robert Israël, conseiller juridique, commandeur de la Légion d'honneur et Croix de Guerre 14-18 et 39-45, elle se mit gratuitement au service des an-

